

Rapport annuel 2018

www.le-fagace.org



FAGACE
FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE
UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE



5

I. Mot du Directeur Général

9

II. L'Institution

11

III. Organisation et gouvernance

3.1 Le Conseil des Gouverneurs

3.2 Le Conseil d'Administration

Liste des Administrateurs et Gouverneurs du FAGACE (2018)

3.3 La Direction Générale

19

IV. Nos interventions

4.1 Bilan des interventions au 31/12/2018

4.2 Focus 2018 : réalisations par secteur et par pays

31

V. Situation financière

5.1 Les produits

5.2 Les charges

5.3 Résultats

5.4 Analyse de l'équilibre financier et du respect des ratios clés

I.

Mot du Directeur Général



Mme Minafou Fanta COULIBALY-KONE
Directeur Général

Le redressement de l'économie subsaharienne s'est poursuivi à un rythme plus lent que prévu. La croissance dans la région est ainsi passée de 2,6% en 2017 à 2,7% en 2018.

Plusieurs pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, notamment le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont enregistré un taux de croissance de 6% 1 ou plus.

Les économies de la Communauté

économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont tiré profit de l'augmentation de la production pétrolière et de la bonne tenue des prix du pétrole durant la grande majorité de l'année 2018.

En Mauritanie, le Produit Intérieur Brut s'est établi à 3% en 2018 porté notamment par l'agriculture, la pêche, les travaux publics et le redressement des cours des métaux. selon la Banque Africaine de Développement.

Au Rwanda, le Produit Intérieur Brut s'est établi à 7,2%¹ en 2018 principalement porté par les secteurs de l'industrie et des services.

Au plan interne, l'année 2018 a été stimulante pour le Fonds, qui tirant parti du Plan stratégique 2017-2020 s'est résolument tourné vers de nouvelles ambitions en mettant en œuvre des réformes indispensables à son repositionnement stratégique.



Dans ce cadre, pour assurer une meilleure lisibilité de sa nouvelle offre, le Fonds s'est recentré autour de la garantie destinée aux PME avec une distribution des produits principalement à travers les banques et les SFD. Les nouveaux partenariats établis avec ces dernières sont basés sur un nouveau mode opératoire et un engagement loyal des parties. Cela se traduit par un alignement d'intérêt pour un meilleur partage de risques, une indemnisation effective, un examen de la garantie dans un délai n'excédant pas 10 jours, une procédure efficace de gestion des défauts avec des règlements sans délai.

Désormais, le Fonds dispose d'une nouvelle structuration opérationnelle qui respecte les meilleures pratiques et permet d'améliorer sa réactivité et son efficacité.

Les PME-PMI étant l'un des principaux leviers de développement des économies des Etats membres, l'offre de produits s'étend désormais à toutes les formes de garantie notamment à travers la mise à disposition des lignes de garantie auprès des banques partenaires et la garantie de projets pris individuellement.

En outre, la gouvernance du Fonds a été renforcée. A cet effet, deux (02) administrateurs indépendants ont été cooptés pour une gouvernance plus indépendante et plus efficace avec un Conseil d'administration renouvelé et des Comités plus structurés.



Enfin, la nécessité de mettre en place un cadre prudentiel en ligne avec les standards internationaux s'est avérée nécessaire pour le Fonds avec notamment la réduction de l'effet de levier pour se conformer aux standards requis et améliorer l'efficacité opérationnelle de l'Institution.

A la fin de l'année 2018, le Fonds, par ses interventions diverses a consolidé sa contribution au financement du développement des économies des Etats membres, en cohérence avec les orientations fixées dans le Plan stratégique. Ces engagements nécessitent d'être davantage renforcés pour de meilleurs résultats. Ainsi, les prévisions tablent sur un soutien en financement de 150 projets pour environ soixante (60) milliards de francs CFA en garantie.

Dans cette optique, l'année 2019, sera consacrée au développement des activités opérationnelles grâce à l'intensification des relations de coopération avec les partenaires financiers, et au renforcement du potentiel d'aval afin de répondre plus efficacement aux sollicitations de plus en plus accrues des économies des Etats membres.

Toutes ces mesures constituent un gage de crédibilité à l'endroit du marché et des actionnaires, afin d'impulser le financement des PME africaines et permettre au Fonds de jouer pleinement son rôle d'instrument au service du développement en Afrique.





II.

L'institution

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération de l'OCAM (Organisation Commune Africaine et Mauricienne) devenu Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique – FAGACE – en août 1985 a été créé le 10 février 1977 à Kigali (RWANDA) par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OCAM.

Le capital social du Fonds est de 350 milliards de francs CFA. Son siège social est situé à Cotonou en République du Bénin.

L'objet du FAGACE est de contribuer au développement économique et social des Etats membres, pris individuellement ou collectivement en participant au financement de leurs projets de développement.

Peuvent être membres du Fonds :

- les Etats africains,
- les Etats non africains,
- les Institutions.

Le Fonds comprend actuellement quatorze (14) Etats membres que sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo.



Source : FAGACE
PRÉSENCE DU FONDS EN AFRIQUE

Le Fonds intervient dans tous les domaines d'activités licites notamment :

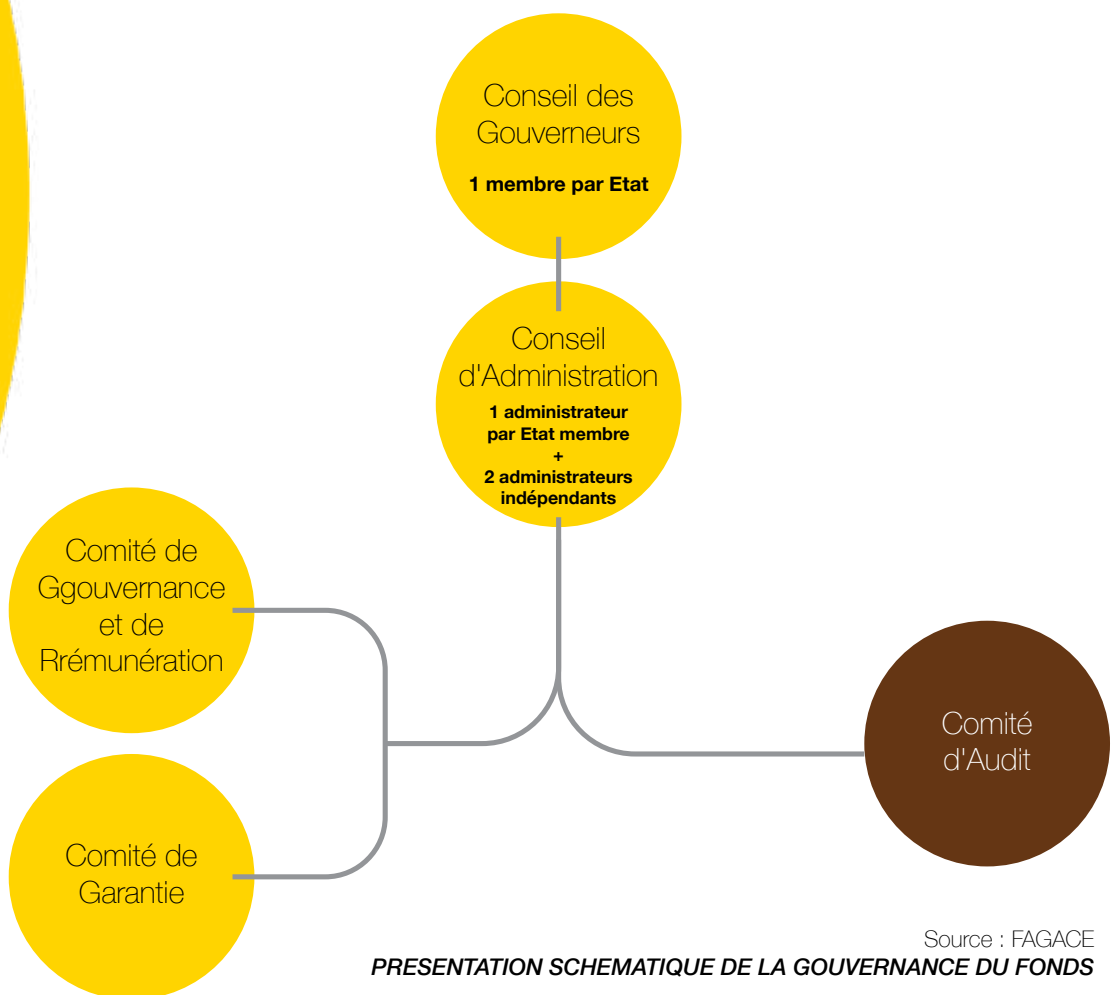
- les petites et moyennes entreprises de production de biens et services.
- les industries de valorisation des ressources naturelles locales ou d'import substitution,
- le développement rural : agriculture,
- le commerce (import-export).





III. Organisation et Gouvernance

En 2018, conformément à son Plan stratégique, le FAGACE s'est doté d'une gouvernance indépendante et professionnelle structurée comme suit :



Source : FAGACE

PRESENTATION SCHEMATIQUE DE LA GOUVERNANCE DU FOND




FAGACE
FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ÉCONOMIQUE
UNE INSTITUTION FINANCIÈRE AU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

●●●● 3.1 - Le Conseil des Gouverneurs

Le Conseil des Gouverneurs, organe suprême, qui comprend le Ministre chargé des Finances par Etat membre et un Responsable par Institution membre. Le Conseil des Gouverneurs fixe les orientations générales, modifie les statuts, procède à la nomination du Directeur Général et du Commissaire aux comptes. Pour l'exercice 2017-2018, la présidence est assurée par la République Islamique de Mauritanie.

●●●● 3.2 - Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration qui reçoit délégation de pouvoir du Conseil des Gouverneurs, comprend un Administrateur et un suppléant par Etat membre, et deux administrateurs indépendants. Il autorise les interventions, adopte le budget, approuve les comptes financiers.

Administrateurs	Pays	Gouverneurs
<p>M. Hugues Oscar LOKOSSOU Assistant du Ministre de l'Economie et des Finances, Coordonnateur de l'unité d'appui stratégique</p>	 Bénin	<p>M. Romuald WADAGNI Ministre de l'Economie et des Finances</p>
<p>M. Alain Juste Magloire DABRE Inspecteur du Trésor</p>	 Burkina Faso	<p>Mme Hadizatou Rosine COULIBALY SORI Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement</p>
<p>M. Sylvain BODI ZOGO Chef cellule des Relations Financières internationales</p>	 Cameroun	<p>M. Motaze Louis Paul Ministre des Finances</p>
<p>M. Victor MAZANGA Chargé de mission en matière de gestion du portefeuille des engagements de l'Etat</p>	 Centrafrique	<p>M. Henri-Marie DONDRA Ministre des Finances et du Budget</p>

M. Hilaire MAVOUNGOU
Conseiller au budget du Ministre



Congo

M. Calixte NGANONGO
Ministre des Finances et du Budget

Mme Saran Ballo KONE
Sous Directeur des Politiques et
Stratégies d'Intégration Régionale



Côte d'Ivoire

M. Adama KONE
Ministre de l'Economie et des
Finances

M. Fortes Buli INJAI
Conseiller du Secrétaire d'Etat
chargé du Plan



Guinée Bissau

S.E.M Aristides Gomes
Premier Ministre, Ministre de
l'Economie et des Finances

M. Sory Ibrahima DIARRA
Sous Directeur des Etudes
Générales de la Direction
Générale de la Dette Publique



Mali

Dr. Boubou CISSE
Ministre de l'Economie et des
Finances

M. Limam OULD GOHY
Directeur Général Adjoint du
budget



Mauritanie

M. Moctar Ould DJAY
Ministre de l'économie et des
Finances

**Mme Salamatou KATAMBE
BARAZE**
Directrice des entreprises
publiques et du portefeuille d'Etat



Niger

M. Hassoumi MASSAOUDOU
Ministre des Finances

M. Cyrille HATEGEKIMANA
Conseiller du Secrétaire d'Etat
Chargé de la Planification
Economique



Rwanda

Dr. Uzziel NDAGIJIMANA
Ministre des Finances et de la
Planification Economique

M. Bayal NIANG
Conseiller Technique



Sénégal

M. Amadou BA
Ministre de l'Economie, des
Finances et du Plan



Administrateurs Indépendants



Mme Evelyne TALL DAOUDA

Expert en Finance-Banque

M. Madani Maki TALL

Expert en Finance Internationale et
.Développement économique

3.2.1 - Les Comités spécialisés

Trois (3) Comités émanent du Conseil d'Administration et sont composés de trois (3) membres chacun.

- Le Comité d'Audit dirigé par Monsieur Madani Maki TALL et composé de Messieurs Oscar Hugues LOKOSSOU et Cyrille HATEGEKIMANA, assiste le Conseil d'administration du FAGACE dans la réalisation de sa mission de surveillance et de contrôle portant notamment sur le processus d'élaboration de l'information financière, le processus de reporting financier, les activités de l'audit interne, les activités de l'audit externe, la gestion des risques, le dispositif de contrôle interne, la conformité avec la réglementation, la loi et les procédures administratives.
- Le Comité de Garantie présidé par Madame Evelyne TALL DAOUDA, de Mesdames Salamatou KATAMBE BARAZE et Saran BALLO KONE, a pour rôle principal de sécuriser et d'accélérer le processus d'octroi de

garantie.

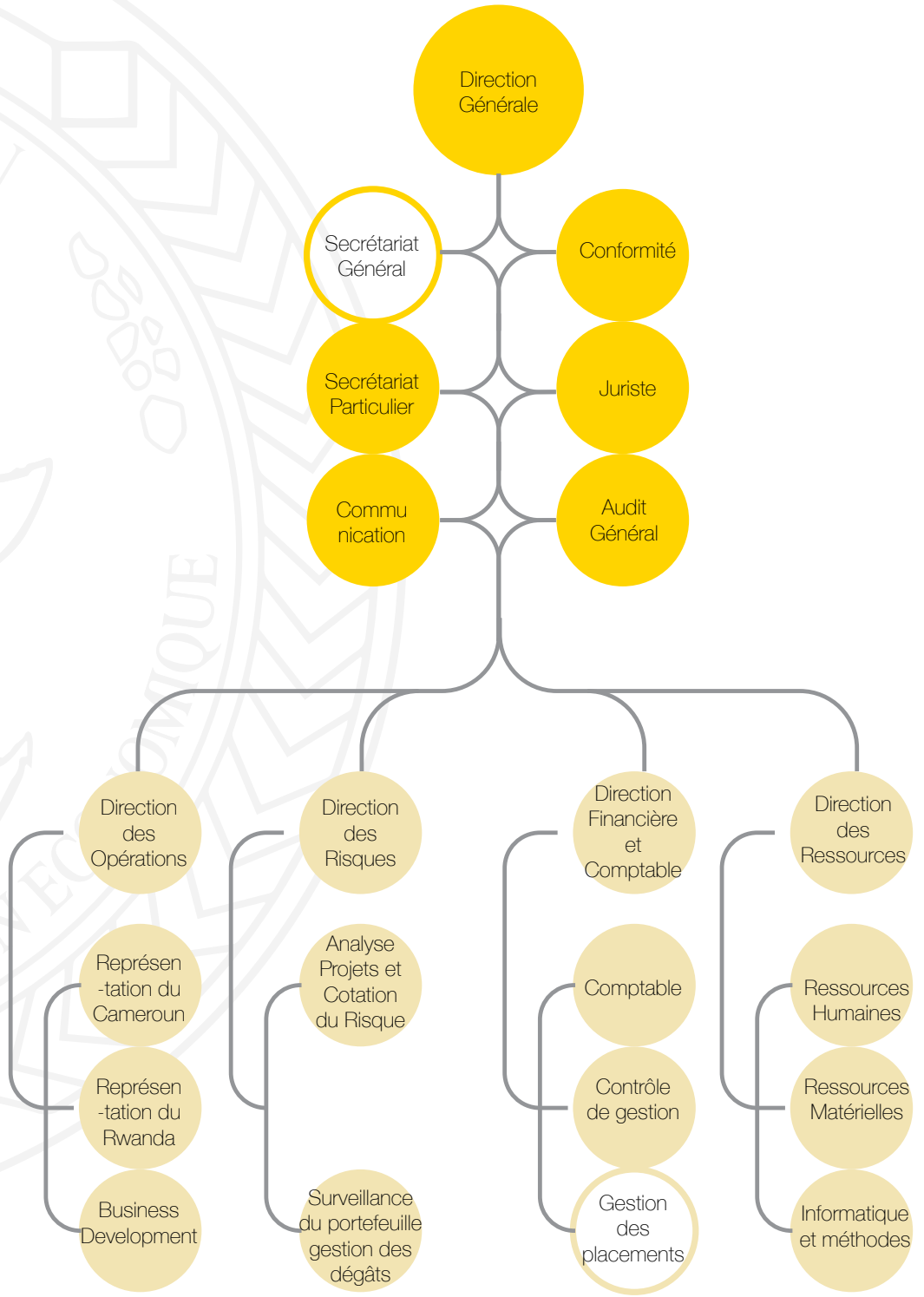
- Le Comité de Gouvernance et de rémunérations qui contrôle les nominations et les rémunérations est présidé par Monsieur Sory Ibrahima DIARRA et composé de Madame Evelyne TALL DAOUDA et de Monsieur Fortes BULI INJAI.

3.3 - La Direction Générale

La gestion courante est assurée par un Directeur Général qui représente l'Institution, reçoit et instruit toutes les demandes d'intervention et suit les engagements pris. Il s'appuie sur une organisation orientée sur la gestion des risques et structurée comme suit :

3.3.1 - Le Comité de Direction

Présidé par le Directeur Général, le Comité de Direction réunit les responsables des branches d'activités et des directions fonctionnelles. Il a pour rôle de piloter la stratégie de l'Institution.



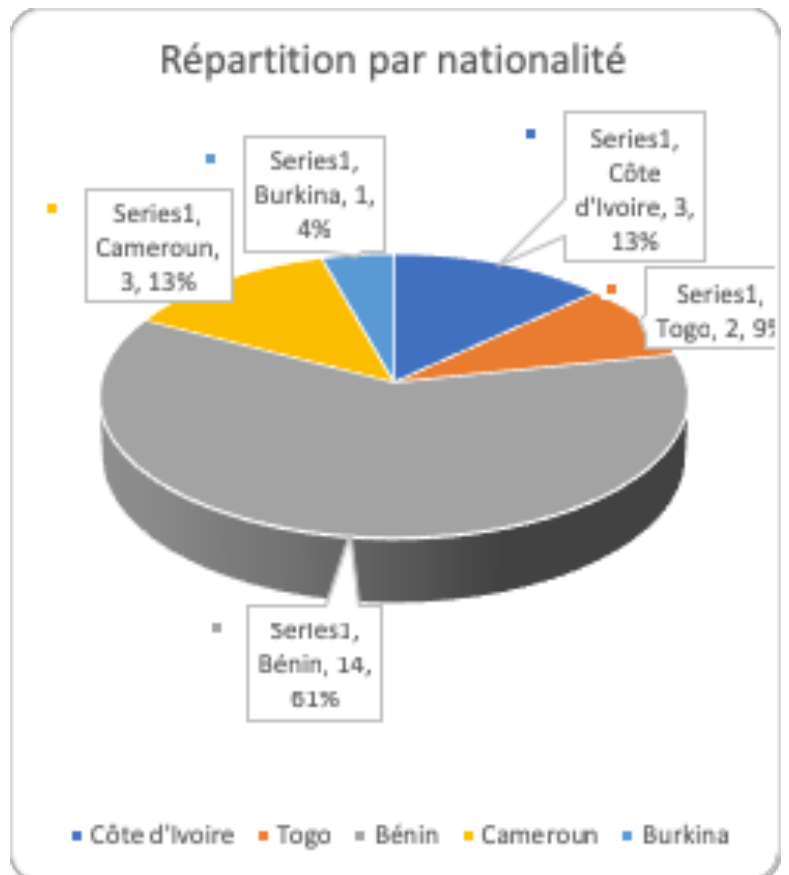
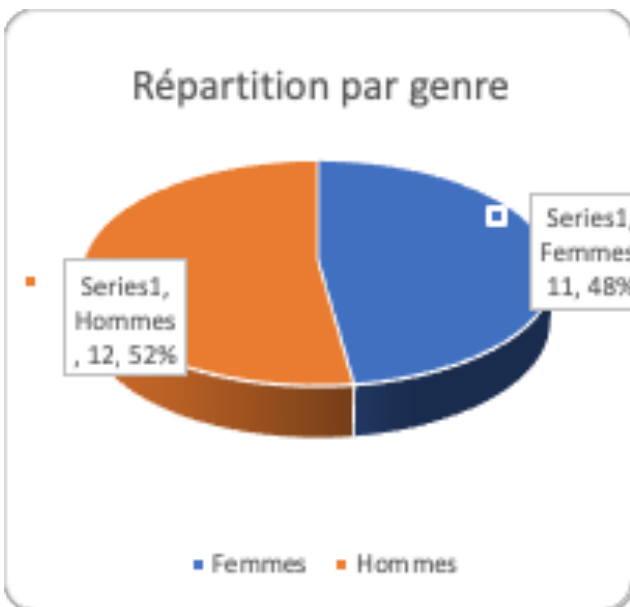
3.3.2 - Les ressources humaines

Garantir une meilleure efficacité opérationnelle requiert des équipes compétentes, motivées et dynamiques.

Dans ce cadre, les reformes menées pour améliorer l'efficacité au niveau des ressources humaines ont permis de passer à une organisation orientée sur la gestion des risques.

Au 31 décembre 2018, l'effectif du Fonds était de 23 salariés composé à 48% de femmes. En terme de diversité par

nationalité, on note que 61% de l'effectif est Béninois, pays siège. Ensuite viennent les Camerounais et Ivoiriens avec 13%, les Togolais (9%) et les Burkinabés (4%).







IV. Interventions

4.1 - Bilan des interventions au 31/12/2018

Les engagements cumulés se présentent comme suit :

4.1.1 - En Garantie

Les garanties brutes cumulées au 31 décembre 2018 en portefeuille s'élèvent à 391 768 MFCFA. Elles concernent 284

projets répartis dans les quatorze (14) Etats membres du Fonds.

4.1.1.1 - Répartition des interventions par pays au 31/12/2018

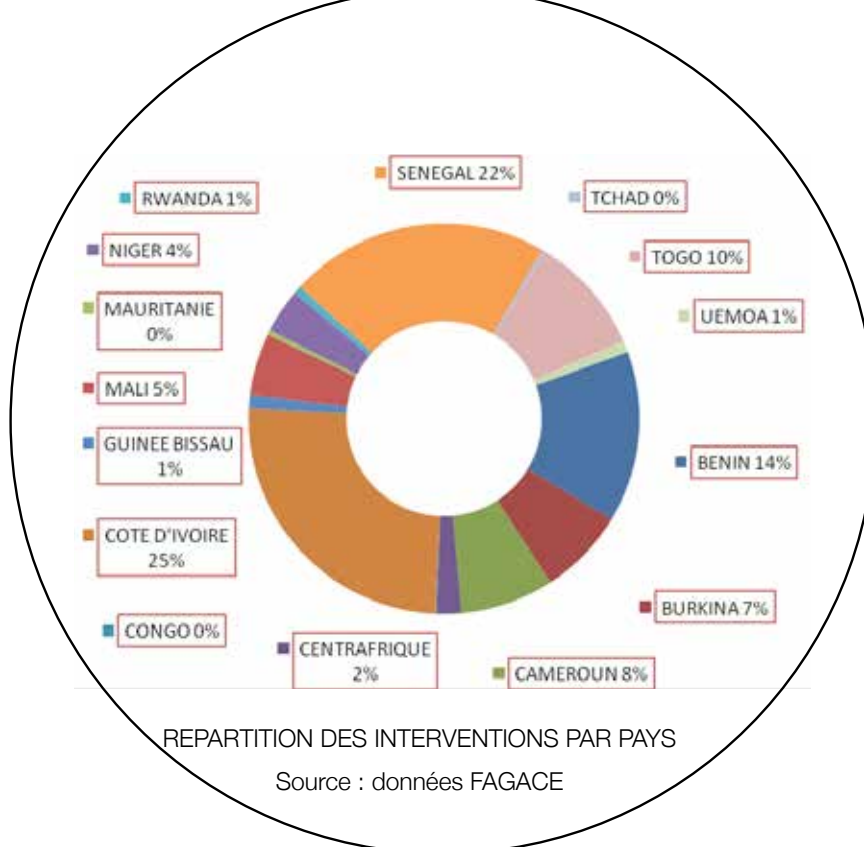
Le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Togo constituent les principaux pays ayant bénéficié des interventions du FAGACE en garantie avec respectivement 23%, 21 %, 15% et 13% des crédits mobilisés.

Pays	Nombre de projets	Montants garantis (en M FCFA)	Crédits Mobilisés (en M FCFA)	Apports mobilisés sur fonds propres (en M FCFA)	Montants mobilisés (en M FCFA)	%
Bénin	48	559 55	686 158	008 68	694 226	15%
Burkina Faso	24	261 28	564 85	670 36	234 122	8%
Cameroun	19	283 30	988 86	280 37	268 124	8%
Centrafrique	7	080 8	906 21	388 9	295 31	2%
Congo	1	329	548	235	783	0%
Côte d'Ivoire	69	451 98	498 225	642 96	140 322	21%
Guinee bissau	1	500 4	700 5	443 2	143 8	1%
Mali	12	956 19	216 49	093 21	309 70	5%
Mauritanie	2	532 1	064 5	170 2	234 7	0%
Niger	9	383 14	323 40	281 17	604 57	4%
Rwanda	5	580 2	245 3	391 1	636 4	0%
Senegal	61	500 84	914 248	677 106	591 355	23%
Tchad	1	000 1	000 2	857	857 2	0%
Togo	23	606 38	750 135	179 58	929 193	13%
UEMOA	2	750 3	000 14	000 6	000 20	1%
TOTAL	284	768 391	401 083 1	315 464	715 547 1	100%

Source : données FAGACE
POINT DES INTERVENTIONS PAR PAYS



FAGACE
FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE
UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE



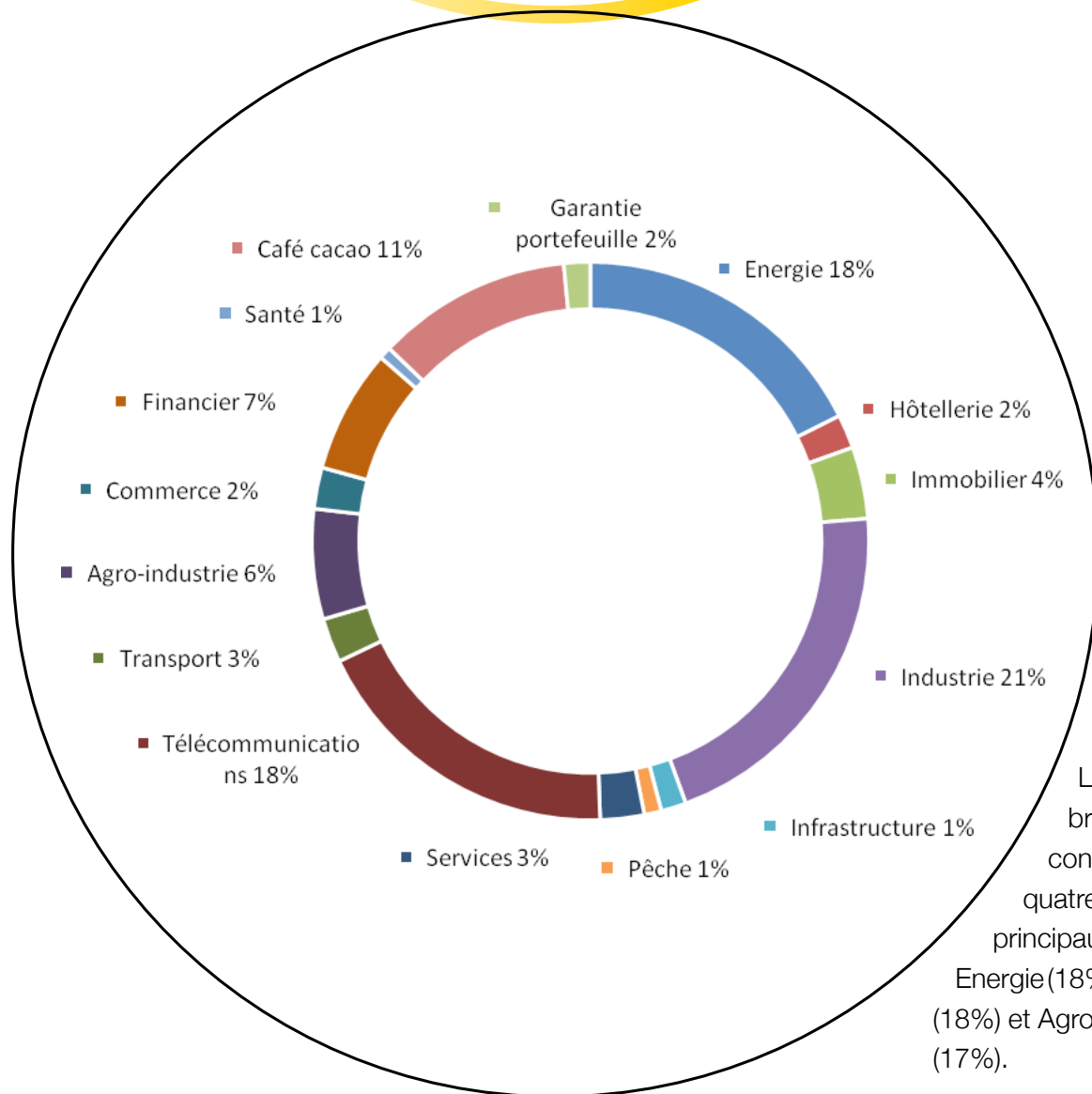
4.1.1.2 - Répartition par secteur d'activité

La répartition sectorielle permet d'identifier les principaux domaines d'activités dans lesquels les interventions du Fonds sont concentrées.

	Secteurs	Montants (en M FCFA)	%
1	Energie	855 68	18%
2	Hôtellerie	705 7	2%
3	Immobilier	329 16	4%
4	Industrie	239 81	21%
5	Infrastructure	726 5	1%
6	Pêche	892 3	1%
7	Services	952 9	3%
8	Télécommunications	314 72	18%
9	Transport	088 10	3%
10	Agro-industrie	023 25	6%
11	Commerce	390 9	2%
12	Financier	187 28	7%
13	Santé	749 2	1%
14	Café cacao	319 44	11%
15	Garantie portefeuille	000 6	2%
	Total	768 391	100%



Source :
données FAGACE
REPARTITION DES
INTERVENTIONS PAR
SECTEUR D'ACTIVITE



Les engagements bruts en garantie sont concentrés autour de quatre (4) secteurs d'activités principaux : Industrie (21%), Energie(18%), Télécommunications (18%) et Agro-industrie et café cacao (17%).



4.1.1.3 - Répartition par type de concours

Nature	Nombre de Projet	Montant (en M FCFA)	%
Emprunts bancaires MLT	196	071 237	60,5%
Emprunts obligataires	35	218 96	24,6%
Emprunts bancaires CT	43	479 48	12,4%
Ligne de Garantie	10	000 10	2,6%
TOTAL	284	768 391	100%

Source : données FAGACE

REPARTITION DES CONCOURS

31 décembre 2018.

Les emprunts bancaires à moyen et long terme (MLT) garantis en faveur de 196 projets de

développement s'élèvent à 237 071 millions de FCFA et représentent 61% des montants garantis cumulés au



Les garanties accordées en faveur de quarante trois (43) crédits bancaires à court terme

(CT) s'élèvent à 48 479 millions de FCFA et représentent 12% du cumul des interventions au 31 décembre 2018.

Celles accordées en faveur de 35 opérations d'emprunts obligataires, s'élèvent à 96 218 millions FCFA, soit un taux de 25% du cumul

des interventions.

Enfin, dix (10) lignes de garantie ont été mises en place pour un montant de 10.000 millions de FCFA.

4.1.2 - Cautions sur marché

Aucun nouveau dossier n'a été approuvé en 2018. Ainsi, le cumul des interventions en caution sur marché en date du 31 décembre 2017 est de 1701,75 Millions de FCFA et se répartit comme suit :

Pays	Nbre de Projets	Type de caution	Montant (en M FCFA)
BENIN	01	Caution d'avance de démarrage	1 201,75
BENIN	01	Caution de soumission	500
Total	02		701,75 1

Source : données FAGACE

PRESENTATION DES REALISATIONS EN CAUTION SUR MARCHE

4.1.3 - Financement direct

Aucun dossier n'a été approuvé en 2018 au titre du Financement direct. Le cumul des montants approuvés en financement direct en date du 31 décembre 2017, s'élève à 1 800 Millions de FCFA et porte sur deux (02) projets dont un (01) au Bénin et un (01) au Cameroun.

Pays	Nbre de projets	Prêt approuvé (en M FCFA)
BENIN	1	800
CAMEROUN	1	000 1
TOTAL	2	800 1



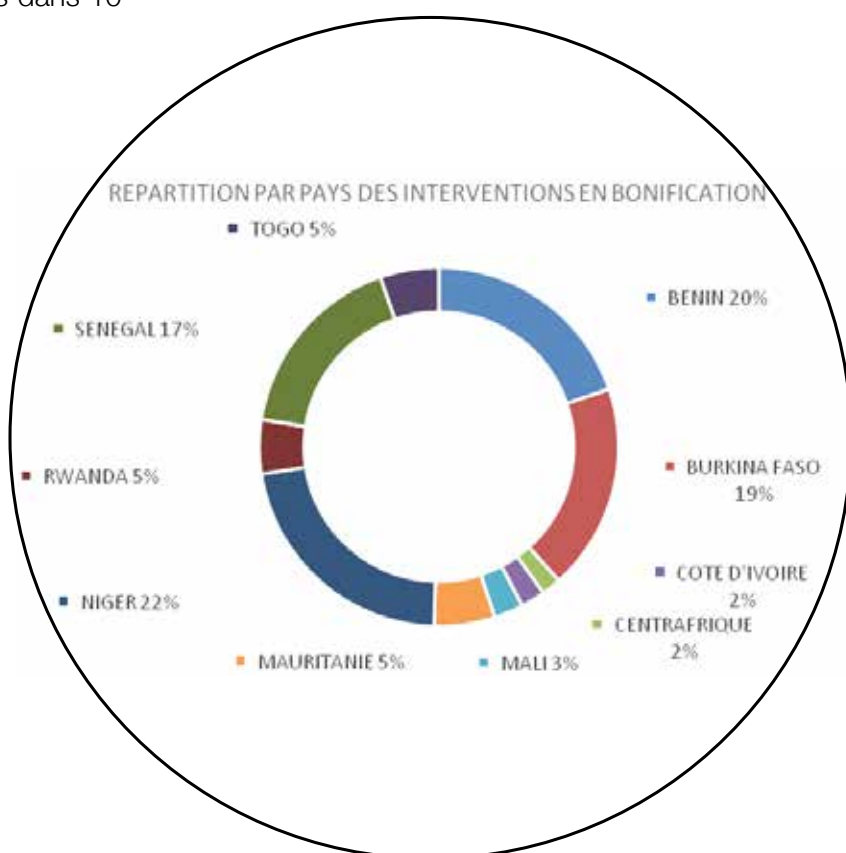
Source : données FAGACE
REPARTITION PAR PAYS DES INTERVENTIONS EN
FINANCEMENT DIRECT

4.1.4 - Bonification de taux d'intérêt

Les approbations cumulées en bonification de taux d'intérêt s'élèvent à 8 987 millions de FCFA au 31 décembre 2018 en faveur de 54 projets situés dans 10 Etats membres.

Pays	Nombre de Projets	Montant bonifié (en M de FCFA)	%
Bénin	8	781 1	20%
Burkina Faso	10	666 1	19%
Centrafrique	1	158	2%
Cote d'ivoire	1	197	2%
Mali	2	238	3%
Mauritanie	1	492	5%
Niger	11	990 1	22%
Rwanda	8	435	5%
Senegal	8	554 1	17%
Togo	4	476	5%
Total	54	987 8	

Source : données FAGACE
APPROBATIONS EN BONIFICATION CUMULEES PAR
PAYS



Le Niger, le Burkina Faso le Bénin et le Sénégal sont les principaux bénéficiaires des interventions en bonification de taux d'intérêts avec respectivement 22,14%, 18,54%, 19,82% et 17%.

4.1.5 - Allongement de la durée de crédit

Au 31 décembre 2018, les approbations en allongement de la durée de crédit s'élèvent à 976,8 millions de FCFA et concernent deux (02) projets situés au Niger (AHA Dembou) et au Sénégal (SENELEC).

4.2 - Focus 2018 : réalisations par secteur et par pays

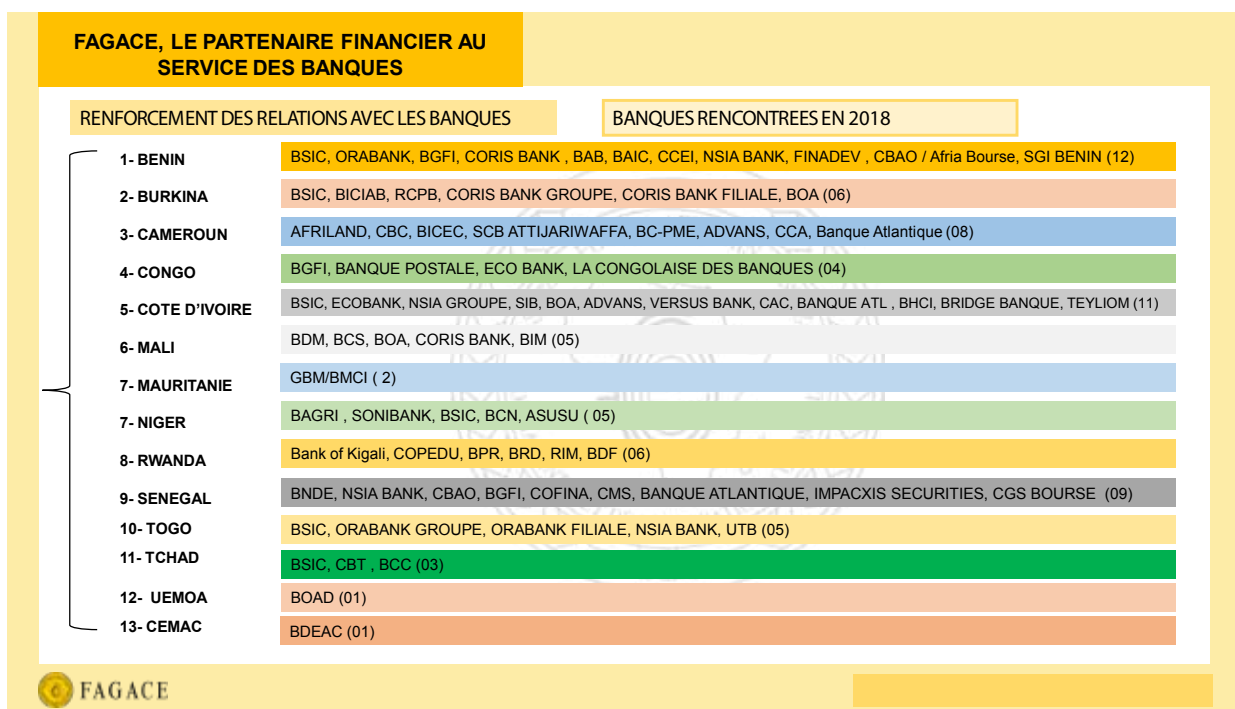
Les activités opérationnelles se sont déroulées dans un contexte caractérisé par

l'établissement des relations de partenariat avec les banques et partenaires financiers, le déploiement des activités opérationnelles dans tous les pays membres.

A cet effet, les actions développées ont porté sur la prospection des banques, SFD et SGI ciblées dans les différents Etats membres, l'instruction de nouvelles requêtes d'intervention en garantie portefeuille, grossiste et individuelle, et au suivi des projets en portefeuille.

4.2.1 - Prospection des Banques, SFD et SGI

En 2018, les actions de prospection mises en œuvre ont permis d'entrer en relation avec quatre vingt deux (82) structures financières dont soixante huit (68) banques



commerciales, dix (10) SFD, deux (02) banques de développement et deux (02) SGI situées dans 13 Etats membres du FAGACE.



Source : FAGACE

INSTITUTIONS FINANCIERES PROSPECTEES

Sur la période, trente deux (32) demandes d'intervention ont été reçues des banques, SGI et SFD prospectées dont 56% ont porté sur la mise en place de lignes de garantie, 34% sur des requêtes d'intervention en faveur de projets individuels et 9% sur les garanties grossiste.

4.2.2 - Demande d'intervention en garantie au 31 décembre 2018

	Nombre de projets reçus	%	Coût projet (M FCFA)	Emprunt sollicité (M FCFA)	Garantie sollicitée (en M FCFA)	%
Garantie	11	34%	267 61	492 47	12397	40%
Garantie grossiste	3	9%	142 2	500 1	750	2%
Garantie	18	56%	429 51	000 36	000 18	58%
TOTAL	32	100%	838 114	992 84	147 31	100%

Source : données FAGACE

CUMUL DES DEMANDES D'INTERVENTIONS EN GARANTIE

Les banques, les SFD et les SGI prospectées ont manifesté un intérêt réel pour la nouvelle stratégie d'intervention du Fonds. Le niveau des interventions sollicitées en garantie direct et le nombre de banques requérantes témoignent de l'existence d'un besoin réel de partage de risques des banques avec le FAGACE dans le cadre du financement des projets productifs dans les Etats membres.

4.2.3 - Instruction et Approbations nouvelles

Au cours de l'exercice 2018, toutes les requêtes de garantie reçues ont été instruites et ont donné lieu, au terme du processus d'examen à neuf (09) demandes d'intervention dont six (06) demandes de garantie





portefeuille et trois demandes de garantie individuelles approuvées par les Instances de décision du Fonds au 31 décembre 2018.

4.2.3.1 - Demandes de garantie portefeuille approuvées

L'intérêt de la mise en place d'une garantie portefeuille au profit des banques est de faciliter la réalisation des interventions conjointes du FAGACE et des différentes banques partenaires, notamment en direction des PME/PMI qui constituent l'un des principaux vecteurs de croissance et de création d'emplois dans les Etats membres du Fonds. Le tableau suivant présente les garanties portefeuille approuvées en 2018.

	Projets	MONTANT LIGNE DE GARANTIE SOLLICITE (en M FCFA)	DEMANDES APPROUVEES (en M FCFA)
1	BGFI BENIN	1000	1000
2	BSIC BENIN	1000	1000
3	NSIA CI	1000	1000
4	BNDE SENEGAL	1000	1000
5	ORABANK BENIN	1000	1000
6	BSIC TCHAD	1000	1000
	TOTAL	6000	6000





.Source : données FAGACE
POINT DES DEMANDES DE GARANTIE PORTEFEUILLE
APPROUVEES

4.2.3.2 - Demandes de garantie individuelle approuvées

Les demandes de garantie individuelle accordées aux banques portent sur les projets individuels soumis par les banques au Fonds. Le tableau suivant présente les dossiers de garantie individuelle approuvés en 2018.

	Projets	Coût du projet (en M FCFA)	Montant credit approuve par la banque (en M FCFA)	Quotite garantie sollicitée	Montant garanti sollicité (en M FCFA)	Demande approuvée (en M FCFA)
1	TOLARO (BENIN)	200 1	500	50%	250	250
2	TEISSIR SHIPPING SA (MAURITANIE)	175 5	000 4	25%	000 1	000 1
3	APEX BIOTECH SA (RWANDA)	819 2	617 1	50%	809	809
	TOTAL	194 9	117 6		059 2	059 2

Source : données FAGACE
POINT DES DEMANDES DE GARANTIE
INDIVIDUELLE APPROUVÉES

Aussi, en s'engageant en 2018 au profit du financement de secteurs stratégiques tels que la santé, l'activité portuaire et le financement de la chaîne de valeurs agricole, le Fonds entend contribuer à une croissance inclusive des économies des pays bénéficiaires, à la création d'emplois et à lutte contre la pauvreté.

TOLARO BENIN SAS





la Société TOLARO GLOBAL, spécialisée dans la transformation et la commercialisation d'anacarde, est basée à Parakou au Bénin et emploie environ 509 personnes répartis sur la chaîne de transformation.

Avec l'appui des institutions financières dont le FAGACE, elle a transformé, au cours de l'exercice 2018, 6.000 tonnes de noix brutes soit une production de 1.500 tonnes d'amandes, ce qui a permis de conditionner plus de 94 conteneurs à l'export.

Le financement du projet permet d'accroître la production de la société à travers l'utilisation d'une main d'œuvre plus importante avec la création d'environ 500 nouveaux emplois.

Ce projet s'inscrit également dans le cadre du Programme d'Action du Gouvernement béninois dont l'un des objectifs dans le domaine de l'agriculture est de porter la production locale de 130 000 tonnes à 300.000 tonnes de noix de cajous brutes par an d'ici 2021 afin d'accroître les flux financiers induits pour soutenir l'économie.

TEISSIR SHIPPING SA

En Mauritanie, le Fonds a soutenu le projet de TEISSIR SHIPPING, société de droit mauritanien, qui intervient dans les secteurs maritime, du négoce, de l'expertise et des prestations de services, de l'industrie dans le cadre du renforcement de ses capacités d'intervention.

Le financement mobilisé avec le concours

des autres partenaires financiers est destiné à :

- l'acquisition d'équipements de manutention portuaire qui permettront à la société d'acheminer les marchandises (conteneurs, général cargo) dans de bonnes conditions économiques;
- l'investissement dans une flotte d'attelages routiers (tracteurs routier et remorques) afin de résorber les difficultés créées par les camions vieillissants des prestataires sous traitants;
- la mise en œuvre d'une stratégie pour le développement de la nouvelle ligne maritime africaine (Africa Shipping Line (ASL)) qui a entamé en Mai 2015, la desserte des principaux ports du Maroc, d'Espagne, de Mauritanie et d'Afrique de l'Ouest dont principalement le port de Lagos.

Il est à noter que la mise en œuvre de ce volet du plan de développement contribuera à faire passer les effectifs de la société de 79 personnes à plus de 150 employés.

APEX BIOTECH SA

Dans le cadre du développement de ses interventions au Rwanda, le Fonds a accompagné APEX BIOTECH Ltd, une société basée au Rwanda dont l'objet principal est la fabrication de produits pharmaceutiques, médicaux, chimiques et botaniques au Rwanda.

Le projet concerne l'installation d'une usine de fabrication de produits pharmaceutiques d'une capacité de production annuelle de 350 millions de comprimés, 95 millions



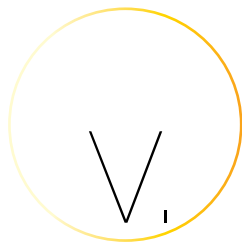
de capsules, 4 millions de bouteilles de sirop à pleine utilisation de ses capacités.

Il intervient dans un contexte où, selon l'Office Rwandais de Développement (RDB), le pays importe plus de 98% des médicaments et fournitures médicales. S'agissant des autres pays de l'Afrique de l'Est et Centrale, selon le Plan d'Action Régional de l'Industrie Pharmaceutique, entre 75% et 100% des médicaments Essentiels sont importés d'Asie ou d'Europe.

En outre, ce projet revêt un intérêt particulier pour le Fonds car il touche à la santé et a pour but d'améliorer la disponibilité et l'accès des populations rwandaises aux médicaments. Ce faisant, il contribuera à la lutte contre l'importation et la consommation des médicaments de contrefaçon au Rwanda. Ensuite, aux plans économique et social, la construction et l'exploitation de l'usine vont entraîner une dynamique économique qui impactera plusieurs secteurs d'activité et créera des emplois directs et indirects. Ce qui générera une valeur ajoutée appréciable aussi bien pour l'économie rwandaise que pour toute la sous-région.

Il convient de souligner que le projet permettra de créer plus de 200 emplois au Rwanda.





Situation financière

La situation financière du Fonds au 31 décembre 2018 présente un total bilan de 38 726 millions de FCFA, avec un résultat bénéficiaire de 111 millions de FCFA, contre un total bilan de 41 873 millions de FCFA et une perte de 3 890 millions de FCFA au 31 décembre 2017 (voir états financiers en annexe). Ce résultat s'explique par :



5.1 - Les Produits

- Produits d'exploitation bancaire

Les Produits d'exploitation s'élèvent à 1 467 millions de FCFA, contre 1 531 millions de FCFA en 2017. Le niveau des produits d'exploitation à la clôture de l'exercice 2018 se justifie par la reprise des activités opérationnelles conformément à la nouvelle stratégie définie dans le plan 2017-2020.



5.2 - Les Charges

Les charges d'exploitation sont composées des charges sur opérations de trésorerie et sur prestations de services financiers. Elles connaissent une baisse de 36% au cours de la période et s'établissent à



157 millions de FCFA à fin 2018 contre un montant de 246 millions de FCFA à la même période en 2017. Cette variation est essentiellement due à la baisse de l'encours de l'emprunt obligataire ayant entraînée la réduction du niveau des charges financières y relatives.

Les frais généraux sont constitués principalement des frais de personnel et des autres frais généraux. Ils connaissent une baisse de 15% sur la période et affichent un niveau de 1 540 millions de FCFA en 2018, contre 1 820 millions de FCFA au 31 décembre 2017.

5.3 - Résultat

L'exercice clos au 31 décembre 2018 dégage un résultat bénéficiaire de 111 millions de FCFA, contre une perte de 3 890 millions de FCFA au 31 décembre 2017, soit une amélioration de 103%.

Cette performance est due à la poursuite des stratégies mises en place pour une meilleure maîtrise des charges de fonctionnement et à la mise en œuvre des stratégies définies dans le plan 2017-2020.

5.4 - Analyse de l'équilibre financier et du respect des ratios clés

- Liquidité

La trésorerie nette du Fonds au 31 décembre 2018 est en baisse de 9% mais reste tout

de même positive à l'instar des années antérieures, avec un montant de 14 632 millions de FCFA, contre 16 115 millions de FCFA en 2017.

Les Dépôts à Termes se chiffrent à 10 550 millions de FCFA au 31 décembre 2018. Ils sont constitués auprès de banques et institutions financières de la zone.

- Capital social et Fonds propres

Les fonds propres sont restés quasi stable sur la période. Ils se chiffrent au 31 décembre 2018, à 31 187 millions de FCFA contre 31 036 millions de FCFA au 31 décembre 2017.

- Engagements hors bilan

Les engagements donnés s'élèvent à 17 106 millions de FCFA en 2018, contre 21 573 millions de FCFA en 2017, dont 120 millions de FCFA en prêt accordé non décaissé.

- Solvabilité :

Au 31 décembre 2018, le niveau des ressources propres non grevées du Fonds représentent au moins le dixième (1/10) du total des avals accordés par le Fonds comme requis par son règlement financier.

A l'instar de l'exercice 2017, on note qu'au 31 décembre 2018, la structure financière du Fonds est équilibrée et sa solvabilité ainsi que sa liquidité sont assurées.



FAGACE

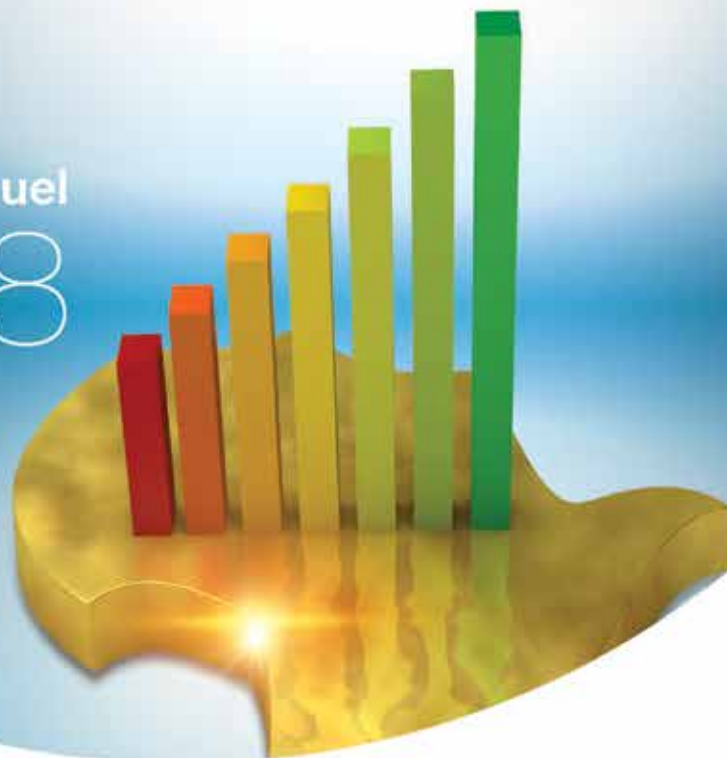
**FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE**

UNE INSTITUTION FINANCIÈRE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE



FAGACE
FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE
UNE INSTITUTION FINANCIÈRE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Rapport annuel 2018



FAGACE
FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE
UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

01 B.P 2045 Cotonou (Bénin)
Tél : (229) 21 30 03 76 / 21 30 08 77
Fax: (229) 21 30 02 84
E-mail: courriel.fagace@le-fagace.org

www.le-fagace.org

